



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 5 JUILLET 2018

Date de convocation : 27 Juin 2018

Étaient présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, Adjointes ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves et Mmes BRESTEAU Aude, CERVELLINI Chantal & DEGROUAS Marie-Jeanne
Formant la majorité des membres en exercice

Absent et excusé : M. ROBIN Olivier

Absent : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 18h30 dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. BERTHO Yves, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Tarifs cantine – garderie 2018/2019
- * Proposition de cession d'une partie d'un chemin communal
- * Dossier d'Aide Sociale (dépenses impayées d'électricité)
- * Proposition d'achat de terrain non bâti à la SNCF
- * Point sur les Travaux
- * Informations et questions diverses.

1/ Tarifs Cantine – Garderie 2018/2019

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, **Après en avoir délibéré**,

Le Conseil Municipal décide, à la majorité des membres présents), de fixer les tarifs de repas à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2018 / 2019 ainsi que suit :

- Repas Enfant	3.80 €
- Repas Adulte	5.50 €

Et

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De fixer les tarifs de la garderie municipale, ainsi que suit :

Matin (7h30 – 8h50) : 2.10 €

Après-midi (16h30 – 19h00) : 2.40 €

- Un forfait de **17.50 €** (dix-sept euros cinquante centimes) / trimestre / enfant pour les familles ayant au moins 1 enfant scolarisé à La Quinte et 1 enfant scolarisé à Lavardin qui utilisent la garderie le matin entre 8h30 et 8h50. Cette participation prend sera adressée à chaque famille concernée dès l'instant qu'elle aura mis au moins 1 fois son enfant à la garderie entre 8h30 et 8h50.

2/ Proposition de cession d'une partie d'un chemin communal

M. le Maire fait part du courrier de M. Chevallier & Mme Hardy, propriétaires à « Rolland » de leur volonté d'acquérir une partie du chemin communal desservant leur domicile. Il est précisé que cette partie du chemin ne gênerait, en aucun cas, les propriétaires riverains des parcelles.

Après débat, à la majorité (8 pour 2 contre), le Conseil Municipal décide de poursuivre cette requête (envion 50ml) sous certaines conditions :

- frais de géomètre et de notaire à la charge de l'acquéreur

Reste le montant à fixer ;

Le sujet sera revu lors du prochain conseil.

3/ Dossier d'Aide Sociale

Le Maire présente à l'assemblée :

Un dossier d'aide sociale pour des dépenses impayées d'électricité d'une famille résidant à Lavardin ;

Après présentation de ce dossier et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, refuse toute participation financière.

4/ Proposition d'achat de terrain non bâti à la SNCF

Le Maire informe l'assemblée :

De sa rencontre avec M. Antoine PLA, consultant foncier de la société SYSTRA, concernant la parcelle au lieu-dit « rolland » appartenant à SNCF réseau.

Une proposition de cession au prix de 1€ est faite à la commune pour cette parcelle de 3307m². Toutefois, M. le Maire tient à préciser certaines conditions :

La commune devra s'engager pour 1 durée de 30 ans à ne pas détruire et à entretenir les infrastructures agro-écologiques (haies, arbres isolés, talus, fossés) ; l'acquisition de cette parcelle engendrera du travail supplémentaire à l'agent technique. Si la commune ne procède pas à son acquisition, l'entretien de celle-ci ne sera pas assuré par la SNCF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, refuse cette acquisition.

5/ Point sur les travaux

Rappel des projets :

- Terrain multisports : projet validé dans l'attente de réponse de subventions ;

- aire de jeux à l'école : validée

- peinture du préau : compte tenu de l'emploi du temps du peintre et des semaines d'école, ces travaux ne pourront pas être réalisés avant juillet 2019

- vu le projet du passage d'un poissonnier ambulant, il est prévu d'installer une prise électrique près de la mairie

- compte tenu de l'exposition du défibrillateur à la salle, il est prévu de le déplacer à l'entrée de la mairie.

6/ Affaires diverses

Cantine :

Mme Marie-Claude SERUS est recrutée, en qualité de cantinière, à compter du 20 août en remplacement de Mme Virginie ROUILLARD, démissionnaire.

Invitations - rencontres

M. Le maire fait part de différents courriers

- remerciements de Générations mouvement pour la subvention 2018 ;
- invitation à la journée Festidays du 7 juillet ;
- note de l'AMF sur la réforme électorale au 1^{er} janvier 2019

Et des rencontres avec Mme Fremond de Familles Rurales, avec Mme Charline Calero responsable action commerciale de La Poste

Tour de table des Elus :

Rémy Mauboussin propose d'installer 1 nouvelle télé à la garderie : prévoir les crédits au budget ; le 6 juillet, equip' jardin propose 1 démonstration de désherbage avec un appareil mécanique.

Yves Bertho fait remarquer qu'il fait très chaud dans la pièce de la salle où se trouve le réfrigérateur : voir pour l'installation d'un extracteur

Magali Raynaud fait part des infos du dernier conseil d'école ; environ 111 élèves sont prévus pour la rentrée ; à Lavardin, il n'y aura que des élèves de maternelle ; concernant le projet de Sivos à 3 communes, aucune avancée précise.

Damien Bonsergent rapporte la question d'un habitant du nouveau lotissement qui demande de qui relève l'entretien de la bande de terrain longeant la haie protégée. cf. la Sci Pellissier.

Fabienne Rivol demande l'avis du CM pour demander au club de tennis de table de ne plus utiliser la salle le jeudi (cours adultes) le jeudi soir pendant les vacances scolaires : validé. Propose qu'une caution soit demandée aux associations qui utilisent chaque semaine (tennis de table, zumba, générations mouvement) la salle polyvalente ; proposition validée ; une caution de 500€ sera demandée à ces associations lors de la remise des clés à la rentrée de septembre. A assisté à la kermesse des écoles et fait part de son ressenti d'une mauvaise organisation.

M. le Maire présente une proposition d'affichage pour installer un dépôt de pain à la mairie, suite à la fermeture du commerce local.

Séance levée à 20 H 30